

**GLIS , NAPOLEONSTRASSE**  
**Analyse d'une tranchée de canalisation**

Pascal Taillard et Alessandra Antonini,

Rapport du 27 avril 2007

**Table des matières**

1. Situation
2. Circonstances
3. Stratigraphie
4. Les vestiges archéologiques
  - 4.1. La zone Z3
  - 4.2. La zone Z2
  - 4.3. La zone Z1
5. Interprétation
6. Conclusions
7. Figures
8. Annexes

Rapport rendu à l'Archéologie Cantonal début décembre 1999, incluant :

- diapositives
- relevés originaux
- le matériel archéologique

Copie du rapport (sans annexes) en même date à M. Paul Heldner, Glis.

## **1. Situation**

Commune : Brig-Glis

Situation : Glis, Napoleonstrasse, versant sud de la vallée du Rhône

Coordonnées : CNS 1289, 641'600/128'975

Altitude : env. 686.00m

Surface explorée : env. 10m<sup>2</sup> dans une tranchée étroite (largeur : 0.7m)

Intervention : 19 au 23 juillet 1999

## **2. Circonstances**

Le 19 juillet 1999 le bureau TERA fut averti par M. Paul Heldner, de Glis, de la présence de murs « anciens » dans une étroite tranchée excavée pour la mise en place d'une canalisation de chauffage. Suite à ces découvertes fortuites, le bureau TERA fut mandaté par l'office des recherches Archéologiques du canton du Valais pour réaliser une expertise d'urgence de cette zone.

Les travaux de terrain ont eu lieu du 19 au 22 juillet 1999 et ont consisté, d'une part, à repérer les vestiges archéologiques dans la tranchée (longueur : env. 100m, largeur : 0.70m) et, d'autre part, à nettoyer puis à relever ces vestiges. Ainsi 3 zones (Z1, Z2 et Z3) de la tranchée ont fait l'objet d'une intervention (fig.1). Dans les zones Z1 et Z2, seuls les relevés stratigraphiques d'une canalisation et d'un petit empiècement ont été effectués (relevé no.6 : profil 1 et 2). En effet, ces structures furent détruites lors du creusement de la tranchée et elles étaient uniquement visibles en coupe. Dans la zone Z3, quatre murs, un sol pavé et deux marches d'un escalier ont été mis au jour (fig.2). Ces vestiges ont fait l'objet d'un nettoyage de surface puis de plusieurs relevés (plan et profil stratigraphique, relevé no.1-5 et 7).

## **3. Stratigraphie**

Les profils stratigraphiques de la zone Z3 montrent que les vestiges archéologiques sont soit directement scellés par des remblais (relevé no.4 : coupe A et B, couche F et relevé no.5 : couche I) liés à la construction de la route moderne, soit partiellement détruits par ces mêmes remblais<sup>1</sup>. En effet, les couches de démolition en relation avec les murs M1 et M2 ont été en partie arasées par l'excavation liée à la construction de la route moderne alors que l'extrémité sud du mur M4 a été légèrement détruite.

## **4. Les vestiges archéologiques**

### **4.1. La zone Z3**

#### **- Mur M1**

Axé N-S, ce mur a été repéré sur une longueur de 1.70m. Sa largeur est de 0.60m pour une hauteur conservée de 0.80m. Son élévation est composée de pierres calcaires équarries, de taille moyenne et liées entre elles par du mortier. Les assises sont irrégulières. La fondation, d'une hauteur d'environ 0.30m, se compose de pierres plus petites et grossièrement équarries. Ce mur n'avait aucun ressaut de fondation, seule une tranchée de fondation a été observée (voir profil relevé no. 4A). Le mur reposait sur un niveau de graviers aménagé (relevé no. 3, couche B).

#### **- Mur M2**

Axé N-S, ce mur a été repéré sur une longueur de 0.8m. Sa largeur se situe entre 0.6 et 0.7m et sa hauteur conservée atteint 0.7m. Son élévation est faite d'assises irrégulières composées de blocs équarris liés entre eux par du mortier dur et compact. La première assise (de réglage ?) est régulière et aucun liant n'a été utilisé. La fondation se compose d'un niveau de pierres de taille moyenne non équarries et scellées par un niveau de petites dalles surmontées par une petite couche de mortier compact. Un ressaut de fondation a été observé à l'ouest du mur.

---

<sup>1</sup> La route a été abaissée en 1958 de 0.30 à 0.40m et en 1961 de 0,50 à 1.50m. Notes personnelles de Paul Heldner.

#### - Mur M3

Axé N-S, ce mur est identique au mur M2 (même mortier et caractéristique de construction) mais aucun ressaut de fondation n'a été repéré.

#### - Mur M4

Axé W-E, ce mur a été repéré sur une longueur d'environ 0.8m. Sa largeur est de 1m au niveau de l'élévation et de 1.3m au niveau de la fondation (ressaut), la hauteur conservée atteint 0,8m. Son appareillage est irrégulier et composé de blocs de dimensions variables et très grossièrement équarris liés entre eux par un mortier blanchâtre très dur et compact. La caractéristique de construction de ce mur diffère sensiblement de celle des murs M1, M2 et M3.

#### - Sol entre M2 et M3

Un pavage (relevé no.1 : couche D et D'), constitué de pierres jointives non équarries, de taille moyenne et disposées irrégulièrement a été mis au jour entre les mur M2 et M3. Ce sol pavé est séparé par une rigole grossièrement aménagée (relevé no.1 : couche G), d'une largeur de 0.3m pour une profondeur d'environ 0.10m. Ce pavement scelle un niveau de limon brunâtre à rougeâtre (relevé no.1 : couche C) qui pourrait correspondre à un ancien sol de terre battue. À l'Est, ce pavage est bordé par un alignement de dalles (relevé no.1 : couche B) qui semblent longer le mur M2. Il n'est pas impossible que la mise en place de ces dalles soit postérieure au pavage. La rigole centrale et l'aménagement unilatéral de dalles planes le long d'un mur nous font penser que cette pièce a été utilisée comme écurie.

Au sud-ouest, trois grosses pierres relativement planes scellent le pavage (relevé no.1 : couche H). Il pourrait s'agir d'un niveau de sol postérieur au pavage et il pourrait éventuellement correspondre au niveau de dalles longeant le mur M2. Ce niveau a, peut-être, été partiellement détruit lors du creusement de la tranchée.

#### - Escalier contre le parement intérieur du mur M4

Au sud du mur M4, l'effondrement de la paroi nord de la tranchée a permis de mettre au jour, contre le mur M4, un aménagement formant respectivement des marches de 0.30 et 0.20m de hauteur. La surface des deux marches est recouverte d'une grande dalle de schiste. La dalle de la marche supérieure a une longueur de 1.40m, une largeur de 0.85m et une hauteur de 0.05m, alors que la largeur de la marche inférieure est de 0.30m. À la base de cet ensemble, un niveau de pierres non agencées et mélangées à du mortier a localement été observé. Il pourrait s'agir des restes d'un sol contemporain au petit escalier.

L'escalier et l'aménagement d'un sol rudimentaire en mortier nous font penser qu'on se trouve ici à l'intérieur d'une cave légèrement enterrée par rapport au niveau extérieur existant du côté nord du bâtiment.

### **4.2. La zone Z2**

Dans la zone Z2, une canalisation a été mise au jour. Celle-ci a été détruite lors du creusement de la tranchée. Elle a uniquement été repérée en stratigraphie (relevé no.6 : profil 2). La conduite est délimitée par 2 « murets » en pierres sèches d'une hauteur d'environ 0,6m. Le fond est constitué d'un niveau de petites dalles. La couverture, bien que probable, n'a pas pu être observée. L'espace d'écoulement atteint une largeur de 0.60m. L'inclinaison suit l'axe de la pente du sud vers le nord.

Le remplissage de la structure se caractérise par plusieurs niveaux de sables fins qui ont progressivement comblés la conduite encore en activité. L'ensemble est scellé par une couche de colluvion remaniée lors de la construction de la route actuelle (relevé no.6 : profil B, couche 3).

### **4.3. La zone Z1**

Dans la zone Z1, le profil stratigraphique a mis en évidence une structure de nature indéterminée (relevé no.6 : profil 1). Il s'agit de 4 pierres posées les unes sur les autres.

## **5. Interprétation**

À cet endroit, l'existence de vestiges a déjà été signalée par M. Paul Heldner<sup>2</sup>, d'abord en 1958, lors de l'abaissement de la route d'environ 0.30m et en 1961, lors d'un nouvel abaissement de 0.50 à 1.50m. Après consultation de M. C. Salamin, collaborateur de M. F.O. Dubuis, M. Heldner estimait avoir trouvé l'aile nord et ouest soit d'une villa ou d'un bâtiment de caractère militaire d'époque romaine. Il repère avec sûreté l'angle sud-ouest d'un bâtiment caractérisé par un large ressaut de fondation côté extérieur ainsi que des subdivisions internes (fig.3 et 4). La corrélation de notre relevé avec le "dessin Heldner" pose des problèmes dus à des divergences de mesures (fig.2). Néanmoins, si on décale le plan de 1961 vers l'ouest, "nos" murs M4, M3 et M2 se superposent aux murs repérés par M. Heldner. Seul le mur M1 reste décalé par rapport à la position que lui assigne M. Heldner. Il pourrait s'agir ici de deux mur différents.

L'exiguïté de la surface explorée limite fortement l'interprétation de ces différents vestiges. Il semble néanmoins que seuls les murs de construction identique M2 et M3 ainsi que le sol pavé qui les relie forment une unité. Soit ils constituent le sous-sol d'un petit bâtiment, soit ils font partie d'une construction plus étendue. Le mur M4 possède une maçonnerie différente et appartient vraisemblablement à une autre phase de construction. L'escalier permettait de descendre à l'intérieur d'une pièce, sur le sol repéré au sud du mur M4. Aucun indice ne permet de définir un lien entre le mur M4 et les murs M2/M3. Le mur M1 ne peut être, pour l'instant, rattaché à aucun élément.

L'hypothèse de M. Heldner, soit l'appartenance des murs M1, M2, M3 et M4 à un unique bâtiment et leur datation uniforme à l'époque romaine, n'a pas pu être confirmée. Selon notre constat, il semblerait qu'on se trouve ici devant un complexe construit lors d'époques différentes. Les quelques fragments de céramique prélevés lors de la fouille permettent de proposer pour ces vestiges une datation plus récente. Un fragment de céramique glaçurée prélevé dans le remplissage de la tranchée de fondation du mur M1 semble dater la construction de ce mur au plus tôt au XVIIe siècle. Un fragment de faïence récolté dans la démolition du mur M3 ainsi qu'un fragment de céramique glaçurée ramassé sur le niveau de sol du mur M4 témoignent de l'utilisation du bâtiment durant le XVIIe et le XVIIIe siècle.

## **6. Conclusions**

Contrairement à l'hypothèse de M. Paul Heldner résultant des fouilles de 1961, l'intervention de 1999 ne permet pas de conclure à l'existence d'une villa gallo-romaine à cet endroit. Bien que la surface analysée ne suffit pas pour établir un plan de bâtiment, les vestiges mis au jour semblent avoir été construits à des époques distinctes. Le mobilier archéologique récolté démontre que la construction de ces vestiges est nettement plus récente. Néanmoins, le constat que l'on se trouve ici en présence de constructions du XVIIe - XVIIIe siècle n'enlève rien à l'intérêt de cette zone archéologique. Les relevés de monsieur Heldner indiquent une superposition impressionnante de vestiges qui aujourd'hui, sont recouverts par la route (fig. 4 et 5). On résume : l'ancienne cure (XVIIe siècle ?, déjà mentionné en 1299) avec son annexe, les murs successifs de cimetière (du XIIe, XIVe et XVIIe siècle) antérieurs au mur actuel de 1801, et des bâtiments estimés du Haut Moyen Age. La proximité de l'église à caractère funéraire et doté d'un baptistère atteste l'importance que devait avoir ce site à l'époque du Haut Moyen Age<sup>3</sup> et probablement déjà auparavant à l'époque de l'Antiquité Tardive. Lors de nouveaux sondages, une surveillance archéologique s'impose ; la réinterprétation des structures qui se trouvent dans les alentours de l'église paroissiale est primordiale. Cela permettrait peut-être de pouvoir vérifier à cet endroit l'existence ou non de vestiges d'époque romaine.

---

<sup>2</sup> Lettre du 19 novembre 1961 à M. F.O. Dubuis, archéologue cantonal, et rapport de fouille avec plans en couleur. Archives privées de M. Paul Heldner, Glis.

<sup>3</sup> George Descoedres / Jachen Sarott: Eine frühchristliche Taufkiche im Oberwallis. Die Ausgrabungen in der Pfarr- und Wallfahrtskirche Unsere Liebe Frau auf dem Glisacker (Gemeinde Brig-Glis), Vallesia 41, Sion 1986, p. 350-448.

## 7. **Figures**

fig 1 à 6

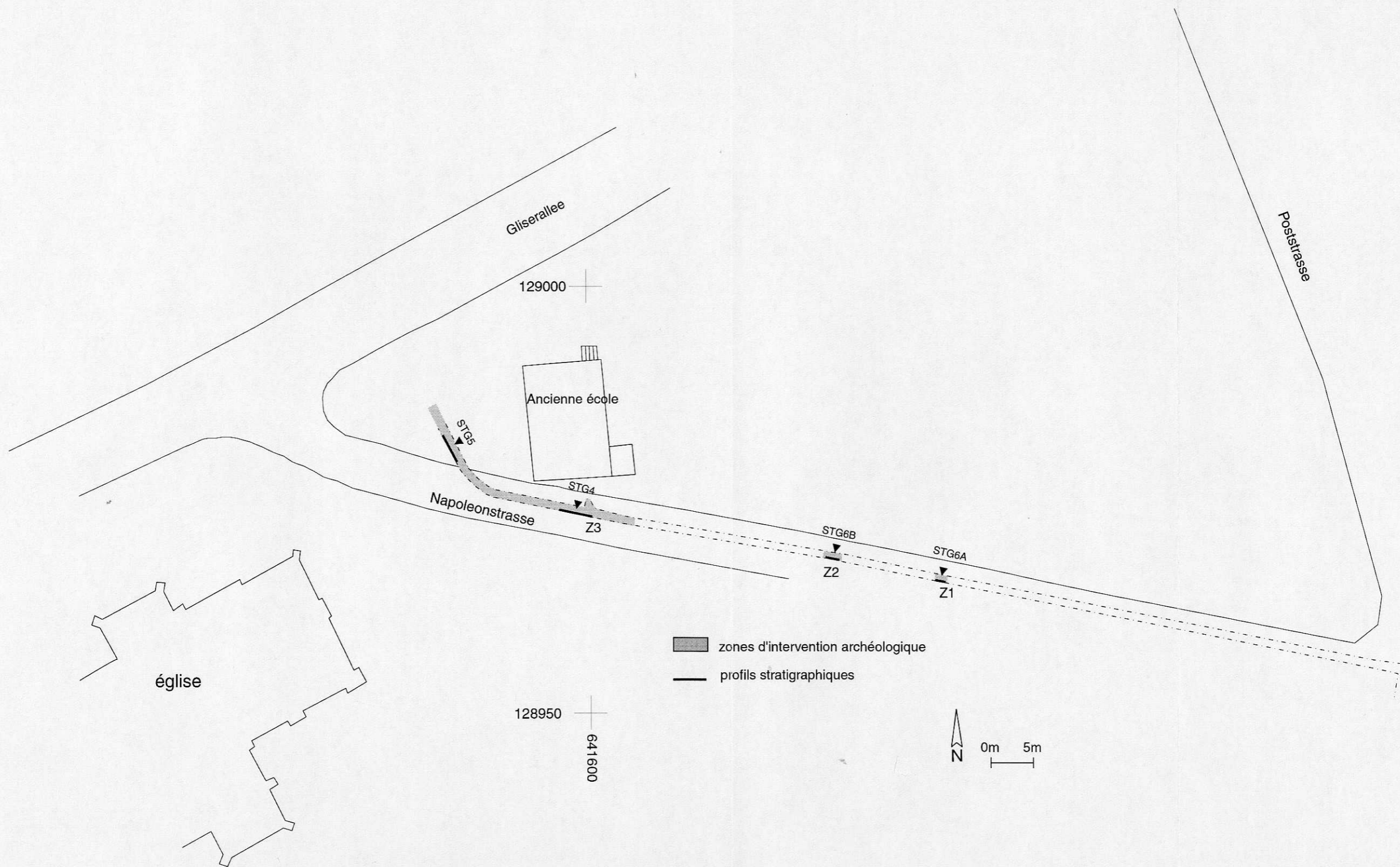


Fig. 1 : Plan de situation de la tranchée, des zones d'intervention et des profils stratigraphiques

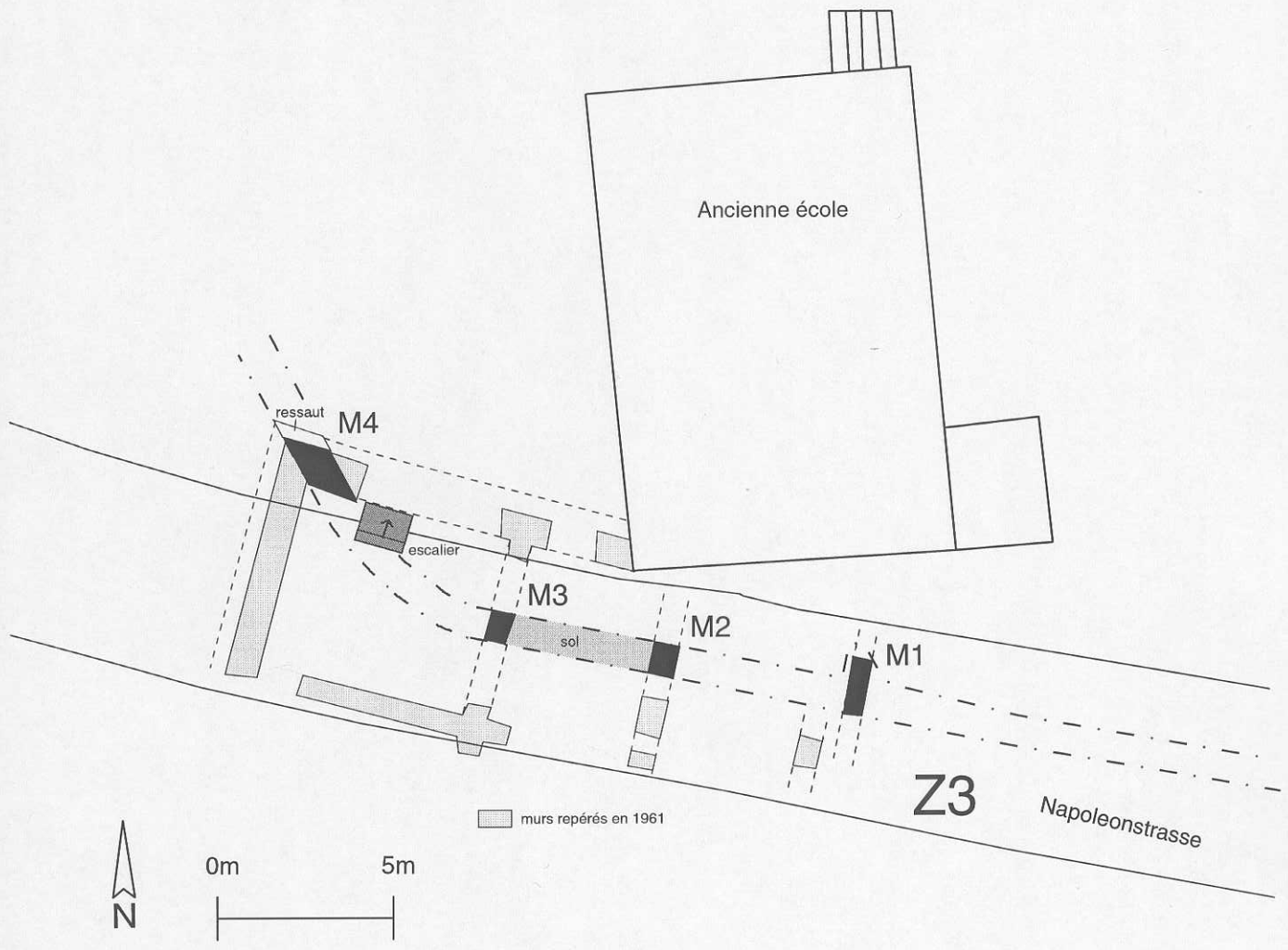


Fig. 2 : Plan des découvertes de la zone Z3 avec position des vestiges repérés en 1961 par P. Heldner

HP 14 XI 1961

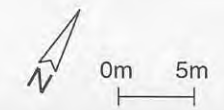
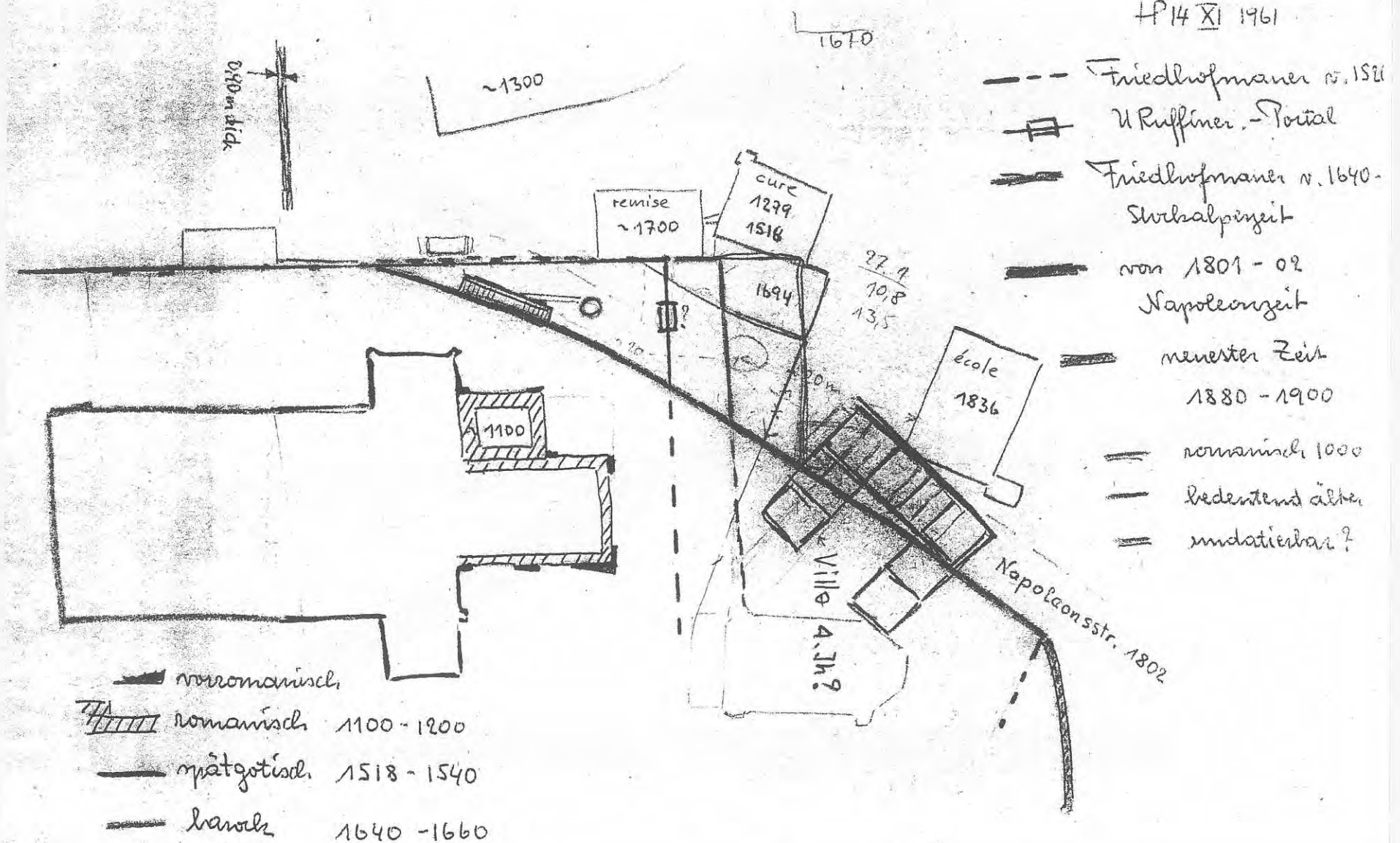


Fig. 3 : Plan restitué de la villa gallo-romaine supposée, établi par P. Heldner



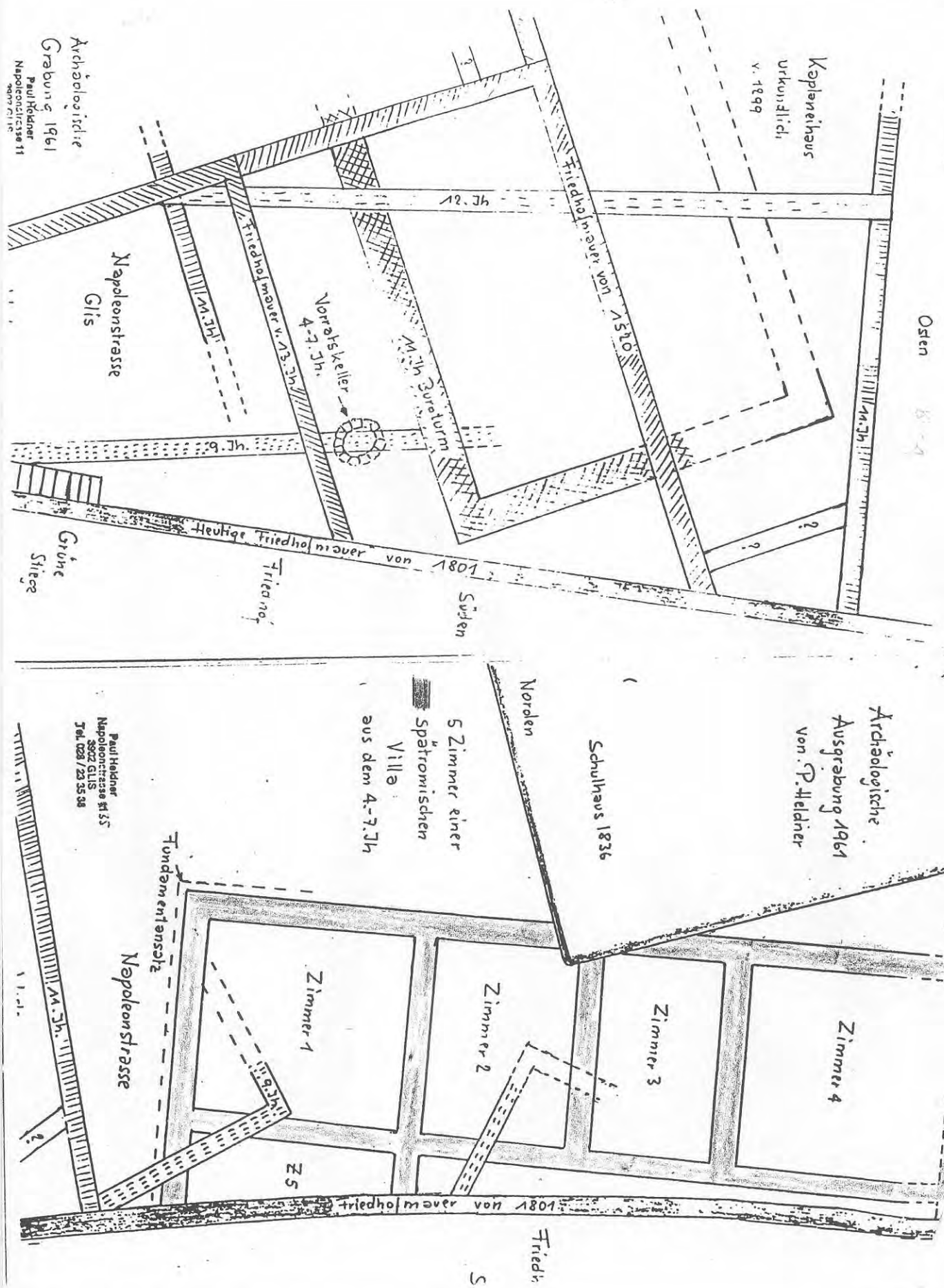


Fig. 4 : Plan schématique de la villa gallo-romaine supposée, établi par P. Heldner

18.X.61

Schulhaus 1836-38

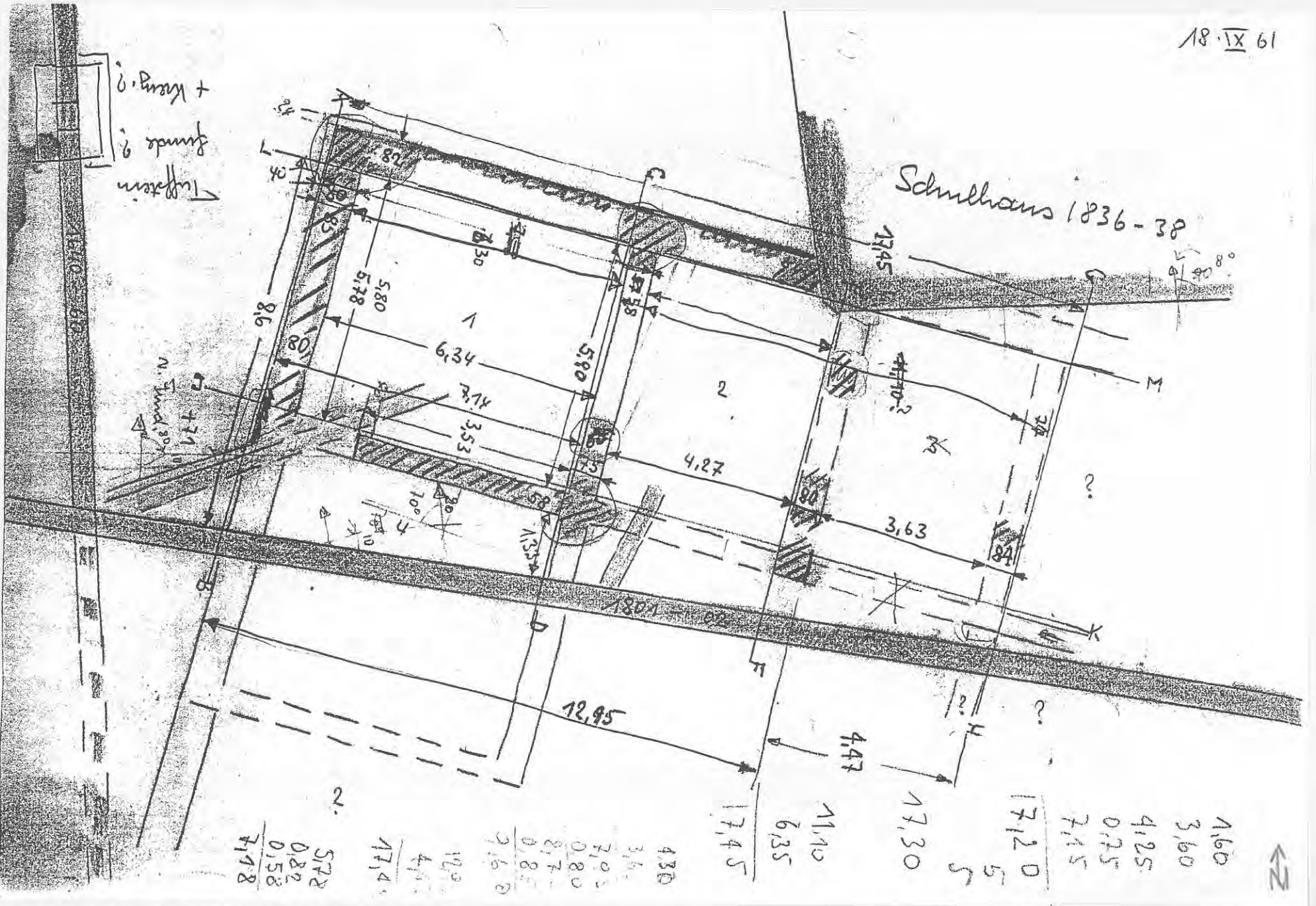
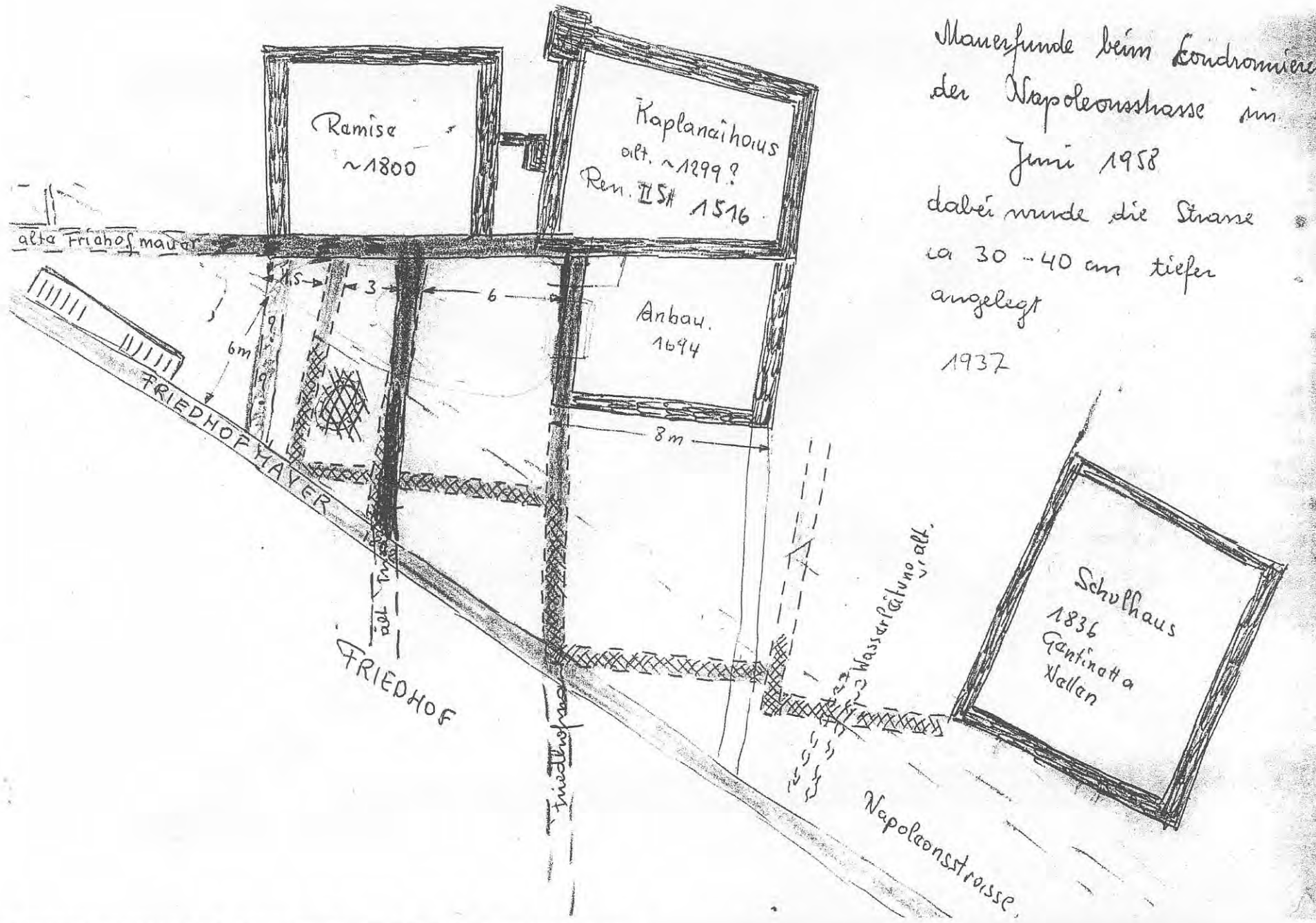


Fig. 5 : Plan des vestiges mis au jour en 1961, établi par P. Heldner



Mauerfunde beim Condromiere  
 der Napoleonsstrasse im  
 Juni 1958  
 dabei wurde die Strasse  
 ca 30-40 cm tiefer  
 angelegt  
 1937

Fig. 6 : Plan des vestiges moyenâgeux et modernes mis au jour en 1958, établi par P. Heldner

## 8. Annexes

### Documents de terrain

Relevés :      1 : zone Z3, murs M2 à M3 et sol pavé, plan, Ech. 1 : 20.  
                  2 : zone Z3, mur M1, plan, Ech. 1 : 10.  
                  3 : zone Z3, mur M1, profil stratigraphique N-S, Ech. 1 : 10.  
                  4 A et B : zone Z3, mur M1, profil stratigraphique E-W, Ech. 1 : 10.  
                  5 : zone Z3, mur M4, profil stratigraphique S-N, Ech. 1 : 10.  
                  6 : zones Z1 et Z2, 2 profils stratigraphiques E-W, Ech. 1 : 10.  
                  zone Z3, croquis des 2 marches situés le long de M4.

Listing des points topographiés

Plan cadastral de la zone (1 : 500)

Coordonnées fédérales des points 60025325, 60025326 et 60025327

Couverture photographique de la fouille (diapositives)

### Mobilier archéologique

- n° 1 : fragment de céramique glaçurée provenant du remplissage de la tranchée de fondation du mur M1.
- n° 2 : fragment de céramique glaçurée provenant de l'éventuel sol de terre battue localisé sous le pavage situé entre les murs M2 et M3.
- n° 3 : fragment de céramique glaçurée provenant de l'éventuel sol de terre battue localisé sous le pavage situé entre les murs M2 et M3.
- n° 4 : fragment de faïence (?) décorée provenant de la démolition du mur M3.
- n° 5 : fragment d'os humain provenant de la couche relevé no5 : J (= colluvion antérieure à la construction du mur M4). Objet non conservé.
- n° 6 : fragment de verre provenant de la couche relevé no5 : J (colluvion antérieure à la construction du mur M4).
- n° 7 : fragment de céramique glaçurée provenant d'un éventuel niveau de sol localisé à la base de l'escalier.
- n° 8 : prélèvement de mortier mur M2.
- n° 9 : prélèvement de mortier mur M3.
- n° 9 : prélèvement de mortier mur M4.